VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Que le règlement suivant a été adopté par la Ville de Macamic :

↳ **Règlement numéro 26-391 : Établissant un programme de soutien à l'achat de produits d'hygiène personnelle durables**

Que le règlement ci-haut mentionné est déposé au bureau du greffière- trésorier de la Ville de Macamic, au 70, rue Principale, sur le site WEB de la Ville de Macamic et que toute personne intéressée peut le consulter.

Donné à Macamic, ce 16 septembre 2026

Joelle Rancourt
Greffière-trésorière adjointe

70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
Téléphone : 819 782-4604
Télécopieur : 819 782-4283
Courriel : macamic@villemacamic.qc.ca